

Coronavirus : pour une organisation du travail qui préserve la santé des agents, assure le service et respecte les directives gouvernementales

La CGT comprend bien que la mission des plates-formes ait été jugée comme prioritaire dans le cadre de la continuité du service public et de la nécessité de faire parvenir les messages et les informations de la DGFIP à nos différents interlocuteurs. La CGT a à maintes fois réaffirmé son attachement au service public, elle n'entend pas se dédouaner dans ces temps difficiles pour chacun.

Cependant, compte tenu de la crise inédite que nous traversons, une organisation du travail intelligible, rationnelle, conforme aux attentes des usagers, proportionnée aux flux et protectrice de la santé des agents nous semble primordiale.

En conséquence la CGT souhaite attirer l'attention de la direction locale, de la DIS et de la SRP sur les points suivants :

- le respect des consignes gouvernementales doit être l'impératif. Celles-ci prévoient que les agents non empêchés doivent se rendre sur leur position de travail. Par contre les agents qui doivent garder leurs enfants, malades bien sûr, empêchés car fragiles et considérés comme tels par la médecine de prévention doivent être positionnés en Autorisation d'Absence Exceptionnelle (AAE) sans limitation de durée ni conséquences sur la rémunération ni les congés. Ceci veut dire qu'ils n'ont pas à assumer une quelconque mission à leur domicile et encore moins avec leur matériel personnel. La responsabilité de l'administration saurait être engagée en cas de problème.

- les agents qui ont signé une convention de télétravail peuvent effectuer leurs missions depuis leur domicile ce qui limite davantage les déplacements.

- la santé des agents doit être assurée par la fourniture de moyens de protection par l'employeur à savoir lingettes désinfectantes, gel hydro-alcoolique, ménages des locaux. Ceci est pour nous la priorité absolue. Nous entendons que la direction prenne des engagements sur ce point pour l'ensemble des plates-formes. A ce jour le plateau de Rouen ne dispose que d'un seul flacon de gel et le ménage n'est plus assuré depuis lundi 16 mars.

En conséquence, et compte tenu des flux téléphone et courriels (environ une trentaine d'appels ce jour et une dizaine de courriels par agent) il semble plus que suffisant que la moitié de l'effectif de chaque plate-forme soit présente.

La CGT demande donc, pour l'ensemble des plateaux de la DIS :

- la mise en place d'un planning d'agents sur place tournant parmi les agents non empêchés, non positionnés en télétravail, non considérés comme fragile. Une dizaine d'agents sur place chaque jour semble amplement suffisant pour absorber la charge de travail ;
- le positionnement en AAE pour les autres, tel que décrit ci-avant ;
- abandonner l'idée d'utiliser le matériel personnel des agents à leur domicile ;
- enfin pour la qualité du service à rendre, il importe de fournir aux agents répondants des éléments de langage pertinents et utiles. Pour le moment nous sommes tributaires des quelques informations glanées sur internet. Ce n'est pas, selon nous, une manière professionnelle de gérer cette crise.

Dans l'attente de votre retour sur la clarification à apporter aux agents le plus rapidement possible afin de ne pas ajouter de la confusion au sentiment de tension que chacune et chacun peut légitimement éprouver en ces temps de crise inédits.

Cordialement

La secrétaire de la section CGT Finances Publiques
de la Direction Impôts Service
Sarah Grulay